

PAUL, EVEQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

EN UNION AVEC LES PERES DU SAINT CONCILE

POUR QUE LE SOUVENIR S'EN MAINTIENNE A JAMAIS

DECRET SUR L'OECUMENISME¹ * UNITATIS REDINTEGRATIO

1. Promouvoir la restauration de l'unité entre tous les chrétiens est l'un des buts principaux du saint Concile œcuménique de Vatican II. Une seule et unique Eglise a été instituée par le Christ Seigneur. Et pourtant plusieurs communions chrétiennes se présentent aux hommes comme le véritable héritage de Jésus-Christ. Tous certes confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur, mais ils ont des attitudes différentes. Ils suivent des chemins divers, comme si le Christ lui-même était partagé² (1). Il est certain qu'une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes: la prédication de l'Evangile à toute créature.

Or, Le Maître des siècles, qui poursuit son dessein de grâce avec sagesse et patience à l'égard des pécheurs que nous sommes, a commencé en ces derniers temps de répandre plus abondamment dans les chrétiens divisés entre eux l'esprit de repentir et le désir de l'union. Très nombreux sont partout les hommes qui ont été touchés par cette grâce et, sous l'action de l'Esprit-Saint, est né un mouvement qui s'amplifie également de jour en jour chez nos frères séparés en vue de rétablir l'unité de tous les chrétiens.

A ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le mouvement œcuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur, non seulement pris un à un, mais aussi réunis en communautés dans lesquelles ils ont entendu l'Evangile et qu'ils appellent leur Eglise et l'Eglise de Dieu. Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Eglise de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Evangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu.

Voilà pourquoi le Concile, considérant avec joie tous ces faits, après avoir déclaré la doctrine relative à l'Eglise, pénétré du désir de rétablir l'unité entre tous les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les secours, les orientations et les moyens qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce.

CHAPITRE PREMIER

LES PRINCIPES CATHOLIQUES DE L'OECUMENISME

2. En ceci est apparue la charité de Dieu pour nous, que le Fils unique de Dieu a été envoyé au monde par le Père afin que, fait homme, il régénérât tout le genre humain, en le rachetant, et qu'il le rassemblât en un tout³. C'est lui qui, avant de s'offrir sur l'autel de la croix comme hostie immaculée, adressa au Père cette prière pour ceux qui croiraient en lui: "Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi ; qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jean 17, 21). Et il institua dans son Eglise l'admirable sacrement de l'Eucharistie qui exprime et réalise l'unité de l'Eglise. A ses

¹ La présente traduction a été réalisée sur la base de celle établie par le Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

² Cf. 1 Cor. 1, 13.

³ Cf. Jn 4,9 ; Col.0 1, 18-20 ; Jn. 11, 52.

disciples il donna un nouveau commandement d'amour mutuel⁴ et promit l'Esprit Paraclet⁵ qui, Seigneur et vivificateur, resterait avec eux à jamais.

Elevé sur la croix, puis entré dans la gloire, le Seigneur Jésus répandit l'Esprit qu'il avait promis. Par lui, il appela et réunit dans l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité, le peuple de la Nouvelle Alliance qui est l'Eglise, selon l'enseignement de l'Apôtre: "I n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Eph. 4, 4-5). "Vous tous, en effet, baptisés dans la Christ, vous avez revêtu le Christ ... Vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus" (Gal. 3, 27-28). L'Esprit-Saint qui habite dans les croyants, qui remplit et régit toute l'Eglise, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le principe de l'unité de l'Eglise. C'est lui qui réalise la diversité des grâces et des ministères⁶, enrichissant de fonctions diverses l'Eglise de Jésus-Christ, "organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ"(Eph. 4, 12).

Mais pour établir en tout lieu son Eglise sainte jusqu'à la consommation des siècles, le Christ confia au collège des Douze l'office d'enseigner, de régir et de sanctifier⁷. Parmi eux, il choisit Pierre, sur lequel, après sa profession de foi, il décréta d'édifier son Eglise ; il lui promit les clefs du royaume⁸ et, après que l'apôtre lui eût donné l'attestation de son amour, il lui confia toutes les brebis pour les confirmer dans la foi⁹ et pour les paître en unité parfaite¹⁰, Jésus-Christ lui-même demeurant éternellement la suprême pierre angulaire¹¹ et le Pasteur de nos âmes¹².

Au moyen de la fidèle prédication de l'Evangile, faite par les apôtres et par leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques avec leur chef qui est le successeur de Pierre, par l'administration des sacrements et par le gouvernement dans l'amour, sous l'action du Saint-Esprit, Jésus-Christ veut que son peuple s'accroisse et il accomplit la communion en l'unité dans la profession d'une seule foi, dans la célébration commune du culte divin, dans la concorde fraternelle de la famille de Dieu.

Ainsi l'Eglise, seul troupeau de Dieu, comme un signe levé à la vue des nations¹³, mettant au service de tout le genre humain l'Evangile de paix¹⁴, accomplit dans l'espérance son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste¹⁵.

Tel est le mystère sacré de l'unité de l'Eglise, dans le Christ et par le Christ, sous l'action de l'Esprit-Saint qui réalise la variété des ministères. De ce mystère, le modèle suprême et le principe est dans la trinité des personnes l'unité d'un seul Dieu Père, et Fils, en l'Esprit-Saint.

(Relations entre les frères séparés et l'Eglise catholique)

3. Dans cette seule et unique Eglise de Dieu apparurent dès l'origine certaines scissions¹⁶, que l'apôtre réprovoque avec vigueur comme condamnables¹⁷ ; au cours des siècles suivants naquirent des dissensions

⁴ Cf. Jn 13, 34

⁵ Cf. Jn. 13, 34.

⁶ Cf. 1 Cor. 12, 4-11.

⁷ Cf. Mt. 28, 18-20, collat. Jn 20, 21-23.

⁸ Cf. Mt. 16, 19, collat. Mt. 18, 18.

⁹ Cf. Lc. 22, 32

¹⁰ Cf. Jn 21, 15-17.

¹¹ Cf. Eph. 2, 20.

¹² Cf. 1 Petr. 2,25. Conc. Vat.I, sess. 4, 1870, Constit. Pastor Aeternus: Coll. Lac. 7, 482 a.

¹³ Cf. Is. 11, 10-12.

¹⁴ Cf. Eph, 17-18, collato Mc. 16, 15.

¹⁵ Cf. 1 Petr. 1, 3-9.

plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Eglise catholique, parfois par la faute des personnes de l'une ou de l'autre partie. Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Eglise catholique les entoure de respect fraternel et de charité. En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Eglise catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Eglise, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale. Le mouvement œcuménique tend à les surmonter. Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ¹⁸, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Eglise catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur¹⁹.

Au surplus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Eglise se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Eglise catholique: la parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, qui provient du Christ et conduit à lui, appartient de droit à l'unique Eglise du Christ.

De même, chez nos frères séparés s'accomplissent beaucoup d'actions sacrées de la religion chrétienne qui, de manières différentes selon la situation diverse de chaque Eglise ou communauté, peuvent certainement produire effectivement la vie de la grâce, et l'on doit reconnaître qu'elles donnent accès à la communion du salut.

En conséquence, ces Eglises²⁰ et communautés séparées, bien que nous les croyions souffrir de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique.

Cependant nos frères séparés, soit eux-mêmes individuellement, soit leurs communautés ou leurs Eglises, ne jouissent pas de cette unité que Jésus Christ a voulu dispenser à tous ceux qu'il a régénérés et vivifiés pour former un seul corps en vue d'une vie nouvelle, et qui est attestée par l'Ecriture Sainte et la vénérable Tradition de l'Eglise.

C'est, en effet, par la seule Eglise catholique du Christ, laquelle est le "moyen général de salut", que peut s'obtenir toute plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collège apostolique, dont Pierre est le Chef, que furent confiées, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au peuple de Dieu. Durant son pèlerinage terrestre, ce peuple, bien qu'il demeure en ses membres exposé au péché, continue sa croissance dans le Christ, suavement guidé par Dieu selon ses mystérieux desseins, jusqu'à ce que, dans la Jérusalem céleste, il atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle.

¹⁶ cf. Cor. 11, 18-19 ; Gal. 1, 6-9 ; 1 Jn 2, 18-19.

¹⁷ cf. 1 cor. 1, 11 sqq. 11, 22.

¹⁸ cf. Conc. Flor. sess. 8 (1439), decretum exultate Deo: Mansi 31, 1055 A

¹⁹ cf. St Augustin, in Ps. 32, Enarr. II, 29 : PL 36, 299.

²⁰ cf. Conc. Late. IV (1215) Constit. IVa ; Mansi 22, 990. Conc. Lugd. II (1274) Profession de foi Michel Palaeologi: Mansi 24, 71 E. Conc. Flor. sess. 6 (1439), définition Laetentur caeli: Mansi 31, 1026 E.

(De l'œcuménisme)

4. Etant donné qu'aujourd'hui, en diverses parties du monde, sous le souffle de la grâce de l'Esprit-Saint, beaucoup d'efforts s'accomplissent par la prière, la parole et l'action pour arriver à la perfection de l'unité voulue par Jésus Christ, le Concile exhorte tous les fidèles catholiques à reconnaître les signes des temps et à prendre une part active à l'effort œcuménique.

Par "mouvement œcuménique", on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Eglise et selon les circonstances. Ainsi, en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice ni en vérité à la situation des frères séparés et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite, au cours de réunions de chrétiens de diverses Eglises ou communautés, organisées dans un esprit religieux, le "dialogue" mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa communion. De la même manière, ces communions viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, répondant aux exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Eglise, et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme.

Tout cela, s'il est accompli avec prudence et patience par les fidèles de l'Eglise catholique sous la vigilance de leurs pasteurs, contribue au progrès de la justice et de la vérité, de la concorde et de la collaboration, de l'amour fraternel et de l'union. Par cette voie, peu à peu, après avoir surmonté les obstacles qui empêchent la parfaite communion ecclésiale, se trouveront rassemblés par une célébration eucharistique unique, dans l'unité d'une seule et unique Eglise, tous les chrétiens. Cette unité, le Christ l'a accordée à son Eglise dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles.

Il est évident que l'œuvre de préparation et de réconciliation des personnes individuelles qui désirent la pleine communion avec l'Eglise catholique, se distingue, par sa nature, de l'initiative œcuménique ; mais il n'y a, entre elles, aucune opposition, puisque l'une et l'autre procèdent d'une disposition admirable de Dieu.

Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Eglise catholique, sans hésitation, se montreront pleins de sollicitude pour leurs frères séparés ; ils prieront pour eux, parleront avec eux des choses de l'Eglise, feront vers eux les premiers pas. Ils considéreront surtout avec loyauté et attention tout ce qui, dans la famille catholique elle-même, a besoin d'être rénové et d'être réalisé, de telle manière que sa vie rende un témoignage plus fidèle et plus manifeste de la doctrine et des institutions que le Christ a transmises par ses apôtres.

En effet, bien que l'Eglise catholique ait été enrichie de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâces, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. Il en résulte que le visage de l'Eglise resplendit moins aux yeux de nos frères séparés ainsi que du monde entier, et la croissance du royaume de Dieu est entravée. C'est pourquoi tous les catholiques doivent tendre à la perfection chrétienne²¹; ils doivent, chacun dans sa sphère, s'efforcer de faire en sorte que l'Eglise, portant

²¹ cf. Iac. 1,4 ; Rom. 12, 1-2.

dans son corps l'humilité et la mortification de Jésus²², se purifie et se renouvelle de jour en jour, jusqu'à ce que le Christ se la présente à lui-même, glorieuse, sans tache ni ride²³.

Conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, que tous, dans l'Eglise, chacun selon la fonction qui lui est départie, gardent la liberté que de droit, qu'il s'agisse des formes diverses de la vie spirituelle et de la discipline, de la variété des rites liturgiques, et même de l'élaboration théologique de la vérité révélée ; et qu'en tout ils pratiquent la charité. De la sorte, ils manifesteront toujours plus pleinement la véritable catholicité et apostolicité de l'Eglise.

D'un autre côté, il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. Il est juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang car, Dieu est toujours admirable et doit être admiré dans ses œuvres.

Il ne faut pas non plus oublier que tout ce qui est accompli par la grâce de l'Esprit-Saint dans nos frères séparés peut contribuer à notre édification. Rien de ce qui est réellement chrétien ne s'oppose jamais aux vraies valeurs de la foi, mais tout cela peut contribuer à faire atteindre toujours plus parfaitement au mystère du Christ et de l'Eglise.

Pourtant les divisions entre chrétiens empêchent l'Eglise de réaliser la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie.

Le Concile constate avec joie l'accroissement de la participation des fidèles catholiques à la tâche œcuménique. Il confie celle-ci aux évêques de toute la terre pour qu'ils veillent à la promouvoir et qu'ils l'orientent avec discernement.

CHAPITRE II - EXERCICE DE L'ŒCUMENISME

Le souci de réaliser l'union concerne l'Eglise tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités, aussi bien dans la vie quotidienne que dans les recherches théologiques et historiques. Un souci de cette sorte manifeste déjà, d'une certaine façon, la liaison fraternelle qui existe entre les chrétiens et conduit vers l'unité pleine et parfaite, selon la bienveillance de Dieu.

(Rénovation de l'Eglise)

6 Toute rénovation de l'Eglise²⁴ consistant essentiellement dans une fidélité plus grande à sa vocation, c'est dans cette rénovation que se trouve certainement le ressort du mouvement vers l'unité. L'Eglise, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre. Si donc, par suite des circonstances, en matière morale, dans la discipline ecclésiastique, ou même dans la formulation de la doctrine, qu'il faut distinguer avec soin du dépôt de la foi, il est arrivé que, sur certains points, on se soit montré trop peu attentif, il faut y remédier en temps opportun d'une façon appropriée.

Cette rénovation a donc une insigne valeur œcuménique. Les différentes formes de vie de l'Eglise selon lesquelles s'accomplit la rénovation en cause (mouvement biblique et liturgique, prédication de la parole de Dieu, catéchèse, apostolat des laïcs, nouvelles formes de la vie religieuse, spiritualité du mariage,

²² cf. 2 Cor. 4, 10 ; Phil. 2, 5-8.

²³ cf. Eph. 5, 27.

²⁴ Cf. Conc. Latran V, sess. 12 (1517), Const. Constituti: Mansi 32,988 BC.

doctrine et activité de l'Eglise en matière sociale) sont à considérer comme autant de gages et de signes qui annoncent favorablement les futurs progrès de l'œcuménisme.

(La conversion du cœur)

7 Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure. En effet, c'est du renouveau de l'âme²⁵, du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que partent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit-Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. "Je vous conjure, dit l'Apôtre des nations, moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui vous a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix"(Eph. 4, 1-3). Cette exhortation s'adresse surtout à ceux qui ont été élevés à un ordre sacré dans le dessein de continuer la mission du Christ venu parmi nous "non pour être servi, mais pour servir" (Mat. 20, 28).

Aux fautes contre l'unité peut aussi s'appliquer le témoignage de saint Jean: "Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur et sa parole n'est pas en nous" (1 Jean ,10). Par une humble prière, nous devons donc demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Evangile. Plus étroite, en effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle.

(La prière en commun)

8 Cette conversion du cœur et cette sainteté de vie, unies aux prières publiques et privées pour l'unité des chrétiens, doivent être regardées comme l'âme de tout l'œcuménisme et peuvent à bon droit être appelées œcuménisme spirituel.

C'est un usage cher aux catholiques que de se réunir souvent pour renouveler la prière demandant l'unité de l'Eglise, celle que le Sauveur lui même, la veille de sa mort, a élevée de façon suppliante vers son Père: "Qu'ils soient tous un" (Jean 17, 21).

En certaines circonstances particulières, par exemple lors des prières prévues "pour l'unité", et dans les réunions œcuméniques, il est permis, bien plus, il est souhaitable, que les catholiques s'associent pour prier avec les frères séparés. De telles supplications communes sont assurément un moyen efficace de demander la grâce de l'unité, et elles constituent une expression authentique des liens par lesquels les catholiques demeurent unis avec les frères séparés : "Là, en effet, où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mat. 18, 20).

Cependant, il n'est pas permis de considérer la *communicatio in sacris* comme un moyen à employer sans discernement pour rétablir l'unité des chrétiens. Deux principes règlent principalement cette *communicatio* : exprimer l'unité de l'Eglise ; faire participer aux moyens de grâce. Elle est, la plupart du temps, empêchée du point de vue de l'expression de l'unité ; la grâce à procurer la recommande quelquefois. Sur la façon pratique d'agir, eu égard aux circonstances de temps, de lieux et de personnes,

²⁵ Cf. Eph. 4, 23.

c'est l'autorité épiscopale locale qui doit prudemment donner des instructions, à moins qu'il n'y ait eu d'autres dispositions de la Conférence épiscopale, selon ses propres statuts, ou du Saint-Siège.

(Connaissance réciproque fraternelle)

9 Il faut donc connaître l'état d'esprit des frères séparés. Pour cela, une étude est nécessaire, et il faut la mener avec loyauté et bienveillance. Il est nécessaire que des catholiques bien préparés acquièrent une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et cultuelle, de la mentalité religieuse et de la culture propre à leurs frères (séparés). Peuvent y contribuer beaucoup de réunions mixtes, où, d'égal à égal, on traite en particulier de questions théologiques, pourvu que ceux qui y prennent part, sous la vigilance des évêques, soient vraiment compétents. De ce genre de dialogue ressort plus clairement aussi la vraie position de l'Eglise catholique. De cette manière, on connaîtra mieux la pensée des frères séparés, et notre foi leur sera présentée de façon plus convenable.

(Formation œcuménique)

10 La théologie et les autres disciplines, surtout l'histoire, doivent être enseignées aussi dans un sens œcuménique, pour mieux répondre à la réalité.

Il est, en effet, très important que les futurs pasteurs et les prêtres possèdent la théologie ainsi exactement élaborée, et non pas en termes de polémique, surtout pour les questions concernant les relations des frères séparés avec l'Eglise catholique.

Car c'est de la formation des prêtres que dépendent surtout la nécessaire éducation et la formation spirituelle des fidèles et des religieux.

De même les catholiques missionnaires travaillent dans les mêmes pays que d'autres chrétiens doivent connaître, surtout aujourd'hui, les questions que pose l'œcuménisme à leur apostolat et les résultats qu'il obtient.

(La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi)

11 La méthode et la manière d'exprimer la foi catholique ne doivent nullement faire obstacle au dialogue avec les frères. Il faut absolument exposer clairement la doctrine intégrale. Rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme, qui altère la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et incontestable.

En même temps, il faut expliquer la foi catholique de façon plus profonde et plus droite, utilisant une manière de parler et un langage qui soient facilement accessibles même aux frères séparés.

En outre, dans le dialogue œcuménique, les théologiens catholiques, fidèles à la doctrine de l'Eglise, en conduisant en union avec les frères séparés leurs recherches sur les divins mystères, doivent procéder avec amour de la vérité, charité et humilité. En exposant la doctrine, ils se rappelleront qu'il y a un ordre ou une "hiérarchie" des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne. Ainsi sera tracée la voie qui les incitera tous, par cette émulation fraternelle, à une connaissance plus profonde et une manifestation plus évidente des insondables richesses du Christ²⁶.

²⁶ Cf. Eph. 3, 8.

(Collaboration avec les frères séparés)

12 Que tous les chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur, et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance, qui ne sera pas confondue. Aujourd'hui qu'une très large collaboration s'est instaurée dans le domaine social, tous les hommes sans exception sont appelés à cette œuvre commune, mais surtout ceux qui croient en Dieu, et, en tout premier lieu, tous les chrétiens, à cause même du nom du Christ dont ils sont ornés. La collaboration de tous les chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ serviteur. Cette collaboration, déjà établie en beaucoup de pays, doit être sans cesse accentuée, là surtout où l'évolution sociale ou technique est en cours, soit en faisant estimer à sa valeur la personne humaine, soit en travaillant à promouvoir la paix, soit en poursuivant l'application sociale de l'Evangile, ou par le développement des sciences et des arts dans une atmosphère chrétienne, ou encore par l'apport de remèdes de toutes sortes contre les misères de notre temps, telles la faim et les calamités, l'ignorance et la pauvreté, la crise du logement et l'inégale distribution des richesses. Par cette collaboration tous ceux qui croient au Christ peuvent facilement apprendre comment on peut mieux se connaître les uns les autres, s'estimer davantage et préparer la voie à l'unité des chrétiens.

CHAPITRE III - EGLISES ET COMMUNAUTES ECCLESIALES SEPARÉES DU SIEGE APOSTOLIQUE ROMAIN

13 Nous examinons maintenant deux sortes de scissions principales, qui ont affecté la tunique sans couture du Christ.

Les premières eurent lieu en Orient, soit par la contestation des formules dogmatiques des Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, soit, plus tard, par la rupture de la communion ecclésiastique entre les patriarchats orientaux et le Siège romain.

D'autres ensuite, après plus de quatre siècles, se produisirent en Occident, en conséquence d'événements que l'on a coutume d'appeler la Réforme. Il en résulta que plusieurs Communions, soit nationales, soit confessionnelles, furent séparées du Siège romain. Parmi celles qui gardent en partie les traditions et les structures catholiques, la Communion anglicane occupe une place particulière.

Mais des diverses séparations diffèrent beaucoup entre elles, non seulement en raison de leur origine et des circonstances de lieu et de temps, mais surtout par la nature et la gravité des questions concernant la foi et la structure ecclésiale.

C'est pourquoi le Concile, désireux de ne pas sous-estimer les conditions diverses des différentes sociétés chrétiennes et de ne pas passer sous silence les liens qui subsistent entre elles malgré la division, juge opportun de présenter les considérations suivantes, afin de procéder à une action œcuménique menée avec discernement.

I. CONSIDERATIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AUX EGLISES ORIENTALES

(Esprit et histoire propres des Orientaux)

14 Pendant plusieurs siècles, les Eglises d'Orient et d'Occident suivirent chacune leur propre voie, unies cependant par la communion fraternelle dans la foi et la vie sacramentelle, le Siège romain intervenant dans un commun accord, lorsque surgissaient entre elles des différends en matière de foi ou de discipline. Le Concile se plaît à rappeler à tous, entre autres choses d'importance, qu'il y a en Orient plusieurs Eglises particulières ou locales, au premier rang desquelles sont les Eglises patriarcales dont plusieurs se glorifient

d'avoir été fondées par les apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi prévalut et prévaut encore, parmi les Orientaux, le soin particulier de conserver dans une communion de foi et de charité les relations fraternelles qui doivent exister entre les Eglises locales, comme entre des sœurs.

Il ne faut pas non plus oublier que les Eglises d'Orient possèdent depuis leur origine un trésor auquel l'Eglise d'Occident a puisé beaucoup d'éléments de la liturgie, de la tradition spirituelle et du droit. On doit aussi estimer à sa juste valeur le fait que les dogmes fondamentaux de la foi chrétienne sur la Trinité, le Verbe de Dieu, qui a pris chair de la Vierge Marie, ont été définis dans les Conciles œcuméniques tenus en Orient. Pour conserver la foi ces Eglises ont beaucoup souffert et souffrent encore.

L'héritage transmis par les apôtres a été reçu de manières diverses et, depuis les origines mêmes de l'Eglise, il a été expliqué de façon différente selon la diversité du génie et les conditions d'existence. Ce sont toutes ces raisons, sans parler des motifs d'ordre extérieur, par suite encore du manque de compréhension mutuelle et de charité, qui donnèrent occasion aux séparations.

C'est pourquoi le Concile exhorte tout le monde, mais surtout ceux qui se proposent de travailler à l'établissement de la pleine communion souhaitée entre les Eglises orientales et l'Eglise catholique, à bien considérer cette condition particulière des Eglises d'Orient, à l'époque de leur naissance et de leur croissance, et la nature des relations qui étaient en vigueur entre elles et le Siège romain avant la scission, et à se former sur tous ces points un jugement équitable. Cette règle, bien observée, sera extrêmement profitable pour le dialogue que l'on recherche.

(Tradition liturgique et spirituelle des Orientaux)

15 Chacun sait avec quel amour les chrétiens orientaux célèbrent la sainte liturgie, surtout l'Eucharistie, source de vie pour l'Eglise et gage de la gloire céleste. Par là, les fidèles, unis à l'évêque, trouvent accès auprès de Dieu le Père par son Fils, Verbe incarné, mort et glorifié, dans l'effusion de l'Esprit-Saint. Ils entrent de la sorte en communion avec la Très Sainte Trinité et deviennent "participants de la nature divine" (2 Pierre 1, 4). Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur dans ces Eglises particulières, l'Eglise de Dieu s'édifie et grandit²⁷, la communion entre elles se manifestant par la concélébration.

Dans ce culte liturgique, Marie toujours Vierge, que le Concile œcuménique d'Ephèse proclama solennellement Très Sainte Mère de Dieu, pour que le Christ fût reconnu vraiment et proprement Fils de Dieu et Fils de l'Homme, selon les Ecritures, est célébrée par les Orientaux en des hymnes magnifiques ; pareillement beaucoup de saints, au nombre desquels les Pères de l'Eglise universelle, reçoivent de grands hommages.

Puisque ces Eglises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, -principalement, en vertu de la succession apostolique : le sacerdoce et l'Eucharistie, - qui les unissent intimement à nous, une certaine *communicatio in sacris*, dans des circonstances, est non seulement possible, mais même recommandable.

En Orient, aussi, on trouve les richesses de ces traditions spirituelles, qui s'expriment surtout par le monachisme. Là, depuis le temps glorieux des saints Pères, en effet, a fleuri la spiritualité monastique, qui s'est répandue ensuite en Occident, devenant pour ainsi dire la source de l'organisation de la vie régulière des Latins et lui conférant par la suite une nouvelle vigueur. C'est pourquoi il est instamment recommandé aux catholiques d'accéder plus fréquemment à ces richesses spirituelles des Pères orientaux, qui élèvent l'homme tout entier à la contemplation des mystères divins.

²⁷ Cf. Jn Chrysostome, in Jn homélie 46: PG 59, 260-262.

Tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer, le si riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne et pour réaliser la réconciliation des chrétiens orientaux et occidentaux.

(Discipline particulière des Orientaux)

16 En outre, depuis les origines, les Eglises d'Orient ont suivi une discipline propre sanctionnée par les saints Pères et par des Conciles même œcuméniques. Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Eglise qu'il y ait diversité de manières et de coutumes, ainsi qu'il vient d'être mentionné ; une telle diversité ajoute même à sa beauté et est une aide précieuse pour l'accomplissement de sa mission ; aussi le Concile déclare-t-il, pour enlever tout doute possible, que les Eglises d'Orient, conscientes de la nécessaire unité de toute l'Eglise, ont la faculté de se régir selon leurs propres disciplines, parce que plus conformes au caractère de leurs fidèles et plus aptes à promouvoir le bien des âmes. L'observance parfaite de ce principe traditionnel qui, à vrai dire, ne fut pas toujours respectée, est l'une des conditions préalables absolument nécessaires pour rétablir l'union.

(Caractère particulier des Orientaux au regard des questions doctrinales)

17 Ce qui a été dit plus haut de la légitime diversité en matière de culte et de discipline doit s'appliquer aussi à la formulation théologique de la doctrine. Effectivement, dans l'effort d'approfondissement de la vérité révélée, les méthodes et les moyens de connaître et d'exprimer les choses divines ont été différents en Orient et en Occident. Il n'est donc pas étonnant que certains aspects du mystère révélé aient été parfois mieux saisis et mieux exposés par l'un que par l'autre, si bien que ces diverses formules théologiques doivent souvent être considérées comme plus complémentaires qu'opposées. Quant aux traditions authentiques des Orientaux, on doit le reconnaître, elles sont enracinées de façon excellente dans la Sainte Ecriture ; développées et exprimées dans la vie liturgique, elles se nourrissent de la tradition vivante des apôtres, des écrits des Pères orientaux et des auteurs spirituels ; elles portent à une juste façon de vivre, voire à la pleine contemplation de la vérité chrétienne.

Rendant grâce à Dieu de ce que beaucoup d'Orientaux, fils de l'Eglise catholique, qui gardent ce patrimoine et désirent en vivre plus purement et pleinement, vivent déjà en pleine communion avec leurs frères qui gardent la tradition occidentale, le Concile déclare que tout ce patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait pleinement partie de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise.

(Conclusion)

18 Tout cela bien examiné, le Concile renouvelle ce qui fut déclaré par les Conciles antérieurs, ainsi que par les Pontifes romains : pour rétablir ou garder la communion et l'unité, il ne faut "rien imposer qui ne soit nécessaire" (Act. 15, 28). Il souhaite vivement que tous les efforts dorénavant tendent à réaliser peu à peu cette unité aux divers niveaux et dans les diverses formes de la vie de l'Eglise, surtout par la prière et le dialogue fraternel concernant la doctrine et les nécessités les plus urgentes du ministère pastoral de notre temps. Pareillement, le Concile recommande aux pasteurs et aux fidèles de l'Eglise catholique d'établir des relations avec ceux qui ne sont plus en Orient, mais vivent loin de leur patrie. De cette façon grandira entre eux une fraternelle collaboration : l'esprit de charité exclura toute forme de rivalité. Si l'on s'applique à cette œuvre de toute son âme, le Concile en a l'espoir, le mur qui sépare l'Eglise d'Orient de celle

d'Occident étant abattu, il n'y aura plus qu'une seule demeure, affermie sur la pierre angulaire, le Christ Jésus qui fera l'unité de l'une et de l'autre²⁸.

II. LES EGLISES ET COMMUNAUTES ECCLESIALES SEPARÉES EN OCCIDENT.

(Condition spéciale de ces communautés)

19 Les Eglises et Communautés ecclésiales qui, à l'époque de la grande crise commencée en Occident à la fin du Moyen Age, ou dans la suite, furent séparées du Siège apostolique romain, demeurent unies à l'Eglise catholique par une affinité particulière et par des relations dues à la longue durée de vie du peuple chrétien dans la communion ecclésiastique au cours des siècles passés.

Etant donné que ces Eglises et Communautés ecclésiales, à cause de leur diversité d'origine, de doctrine et de vie spirituelle, se distinguent notablement, non seulement de nous-mêmes, mais aussi entre elles, il est très difficile de bien les définir, et nous n'en avons pas ici l'intention.

Bien que le mouvement œcuménique et le désir de paix avec l'Eglise catholique n'aient pas encore prévalu partout, nous avons l'espoir néanmoins que tous finiront par avoir ce sens de l'œcuménisme et que l'estime mutuelle ne fera que grandir.

Cependant, il faut reconnaître qu'entre ces Eglises et Communautés et l'Eglise catholique il y a des différences considérables, non seulement de caractère historique, sociologique, psychologique et culturel, mais surtout dans l'interprétation de la vérité révélée. Pour rendre plus facile, malgré ces différences, l'instauration du dialogue œcuménique, nous voulons souligner certains points qui peuvent et doivent servir de base et de point de départ à ce dialogue.

(La foi au Christ)

20 Nous avons en vue surtout ces chrétiens qui confessent ouvertement Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur, unique Médiateur entre Dieu et les hommes, pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Certes, nous savons qu'elles ne sont pas légères les différences qui existent par rapport à la doctrine de l'Eglise catholique, même au sujet du Christ, Verbe incarné, et de l'œuvre rédemptrice, et par suite au sujet du mystère et du ministère de l'Eglise, ainsi et par suite au sujet du mystère et du ministère de l'Eglise, ainsi que du rôle de Marie dans l'œuvre du salut. Ce nous est une joie cependant de voir nos frères séparés regarder vers le Christ comme la source et le centre de la communion ecclésiale. Touchés du désir d'union avec le Christ, ils sont poussés de plus en plus à chercher l'unité et à rendre partout témoignage de leur foi parmi les nations.

(Etude de l'Ecriture)

21 L'amour et la vénération - presque le culte - de nos frères pour l'Ecriture Sainte les portent à l'étude constante et diligente du texte sacré : l'Evangile "est en effet la force de Dieu opérant le salut pour tout croyant, pour le Juif d'abord et puis pour le Grec" (Rom. 1, 16).

Invoquant l'Esprit-Saint, c'est dans les Ecritures mêmes qu'ils cherchent Dieu comme celui qui leur parle par le Christ qu'avaient annoncé les prophètes et qui est le Verbe de Dieu incarné pour nous. Ils y contemplent la vie du Christ, ainsi que les enseignements et les faits accomplis par le divin Maître pour le salut des hommes, surtout les mystères de sa mort et de sa résurrection.

²⁸ Cf. Conc. Flor. ses. 6 (1439), Definitio Laetentur caeli: Mansi 31,1026 E

Mais, si les chrétiens séparés de nous affirment l'autorité divine des Saints Livres, ils ont une opinion différente de la nôtre (et différente aussi entre eux), au sujet de la relation entre Ecritures et Eglise. Dans celle-ci, selon la foi catholique, le magistère authentique occupe une place particulière pour l'explication et la prédication de la parole de Dieu écrite.

Cependant, les paroles divines sont, dans le dialogue lui-même, des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu pour obtenir cette unité que le Sauveur offre à tous les hommes.

(La vie sacramentelle)

22 Par le sacrement de baptême, toutes les fois qu'il est conféré comme il convient selon l'institution du Seigneur et reçu avec les dispositions intérieures requises, l'homme est incorporé vraiment au Christ crucifié et glorifié, il est régénéré pour participer à la vie divine, selon le mot de l'Apôtre: "Vous êtes ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes ressuscités avec lui parce que vous avez cru en la force de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts" (Col. 2, 12)²⁹.

Le baptême est donc le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui. Cependant, le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend tout entier à l'acquisition de la plénitude de la vie du Christ. Il est donc destiné à la totale profession de foi, à la totale intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue, et enfin à la totale insertion dans la communion eucharistique.

Bien qu'elles n'aient pas avec nous la pleine unité dont le baptême est la source et bien que nous croyions que, en raison surtout de l'absence du sacrement de l'ordre, elles n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique, cependant les communautés ecclésiales séparées de nous, lorsqu'elles célèbrent à la sainte Cène le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, professent que la vie consiste dans la communion au Christ et attendent son retour glorieux. Il faut donc que la doctrine sur la Cène du Seigneur, les autres sacrements, le culte et les ministères de l'Eglise, fasse l'objet du dialogue.

(La vie dans le Christ)

23 La vie chrétienne de ces frères se nourrit de la foi au Christ, elle bénéficie de la grâce du baptême et de la prédication de la parole de Dieu. Elle se manifeste dans la prière privée, la méditation biblique, la vie de la famille chrétienne, le culte de la communauté rassemblée pour la louange de

Dieu. Par ailleurs, leur culte comporte plus d'une fois des éléments remarquables de l'antique liturgie commune.

La foi au Christ produit des fruits de louange et d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu. A cela s'ajoute en sens très vif de la justice et une sincère charité à l'égard du prochain. Cette foi agissante a même provoqué l'institution de beaucoup d'œuvres pour le soulagement de la misère spirituelle et corporelle, pour l'éducation de la jeunesse, pour l'amélioration des conditions sociales de vie, pour l'établissement partout d'une paix stable.

Même si parmi les chrétiens, beaucoup n'entendent pas de la même manière que les catholiques l'Evangile dans les questions morales et n'admettent pas les mêmes solutions des bien difficiles problèmes de la société d'aujourd'hui, néanmoins, ils veulent, comme nous, s'attacher à la parole du Christ comme à

²⁹ Cf. Rom. 6, 4.

la source de la force chrétienne et obéir au précepte apostolique : "Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père" (Col. 3, 17). C'est ici que le dialogue œcuménique sur l'application morale de l'Évangile peut commencer.

(Conclusion)

24 Après avoir exposé brièvement les conditions d'exercice de l'action œcuménique et indiqué les principes qui doivent la diriger, nous tournons maintenant avec confiance nos regards vers l'avenir. Le Concile exhorte les fidèles à s'abstenir de toute légèreté, de tout zèle imprudent, qui pourraient nuire au progrès de l'unité. Leur activité œcuménique ne peut être, en effet, que pleinement et sincèrement catholique, c'est-à-dire fidèle à la vérité reçue des apôtres et des Pères, et conforme à la foi que l'Église catholique a toujours professée : elle tend à cette plénitude en laquelle, au cours des âges, le Seigneur veut que son Corps grandisse.

Le Concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l'Église catholique progressent unies à celles des frères séparés, sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit-Saint. Au surplus, le Concile déclare avoir conscience que ce projet sacré, la réconciliation de tous les chrétiens dans l'unité d'une seule et unique Église du Christ, dépasse les forces et les capacités humaines. C'est pourquoi il met entièrement son espoir dans la prière du Christ pour l'Église, dans l'amour du Père à notre égard, et dans la puissance du Saint esprit : "L'espérance ne déçoit point : car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné" (Rom. 5, 5).

Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans ce décret ont plu aux Pères. Et nous, en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ, en union avec les vénérables Pères, Nous les approuvons, arrêtons et décrétons dans le Saint-Esprit, et Nous ordonnons que ce qui a été ainsi établi en Concile soit promulgué pour la gloire de Dieu.

Rome, à Saint-Pierre, le 21 Novembre 1964.

Moi, PAUL, évêque de l'Église catholique.

(Suivent les signatures des Pères)